



ADMINISTRATION CENTRALE - ADMINISTRATION PREFECTORALE - ADMINISTRATION REGIONALE ET DEPARTEMENTALE COLLECTIVITES
LOCALES - TRANSMISSIONS - PROTECTION CIVILE - SAPEURS POMPIERS - POLICE NATIONALE - POLICES MUNICIPALES - SERVICES DIVERS

PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 21 OCTOBRE 2017 - SECTION AUDE -

Le 21 octobre 2017, les membres de l'association AACRMI SECTION AUDE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur le site de l'Elément Air Rattaché de Narbonne sous la présidence d'honneur de Monsieur Jean-Paul BACHET Président des Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur, Président de la Fédération des Anciens Combattants et Résistants de la Préfecture de Police et Inspecteur Général de la Police Nationale.

Personnalités également présentes ou représentées :

Monsieur le Commandant Christophe GALTIER Commandant la Compagnie de Gendarmerie Nationale de Narbonne, Monsieur Jean-Emmanuel PROST Directeur de l'ONAC de l'Aude, Monsieur Antoine RODRIGUEZ Commandant de la Police Nationale et Chef de base hélicoptère de la Sécurité Civile de Montpellier, Monsieur Henri SABATIER Vice président interdépartemental de l'AACRMI Gard Hérault Vaucluse représentant Francis SZWEC Président de la même section interdépartementale, Monsieur Michel ANTICH Président délégué AACRMI pour la région de Toulouse, Monsieur Christophe BONNET-GIRAUD responsable de la Brigade Accident au Commissariat de Police Nationale de Narbonne, Madame Geneviève SANCHEZ Présidente de l'Union Nationale des Combattants de l'Aude et du Comité de coordination de Narbonne, Monsieur José FRERE Général de division (2S) et Maire d'Armissan.

Etaient excusés : Madame Béatrice OBARA Sous Préfet de Narbonne, Monsieur le Capitaine Sylvain MASSON, Commandant de la Place d'Arme de Narbonne, Madame la Commissaire Anissa JALADE, Chef de la Circonscription de Sécurité Publique de Narbonne et adjointe à la DDSP de l'Aude.

La première partie s'est déroulée à la stèle dédiée au Commandant MONRAISSE où la gerbe de l'association a été déposée par Messieurs Jean-Paul BACHET, José FRERE et Jean-Emmanuel PROST. Dès la fin de la cérémonie, les participants se sont retrouvés, après une collation, pour la seconde partie de l'assemblée générale.

L'assemblée était présidée par Jacques MARRIGUES, Président Départemental de l'association. Il était assisté de Francis CARETTE, Vice Président de l'association chargé des affaires générales.

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents et remercié le Capitaine MASSON pour avoir autorisé que notre réunion se fasse dans ses locaux, une minute de silence a été respectée en souvenir de nos camarades disparus en 2017:

Cathy MERCADIE - André LETAVERNIER - Jacques DELMAS - Georges VERARD, sans oublier nos camarades également disparus dans les différents conflits ainsi que ceux Morts au service de la République en OPEX.

Nous avons eu également une pensée particulière pour nos amis Gendarmes et Policiers Morts en service.

Rappel de la deuxième partie de l'Ordre du jour par le Président :

Présentation du Rapport Moral d'Activités
Présentation du Rapport Financier
Approbation des comptes par le Commissaire aux Comptes
Vote des Rapports
Election du Bureau
Questions Diverses
11 H 45 - Vin d'honneur suivi du traditionnel repas

Il précise également que le quorum est atteint (35 membres présents et 54 procurations)

PRESENTATION DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES PAR FRANCIS CARETTE

MARDI 7 MARS A MONTREDON-DES-CORBIERES

Cela fait déjà 41 ans et pourtant, comme chaque année, une soixantaine d'anciens fonctionnaires de la CRS 26, se sont rendus à Montredon Corbières où le 4 mars 1976 des incidents ont éclaté entre manifestants viticulteurs et forces de l'ordre de deux compagnies républicaines de Sécurité N° 26 et 24. A l'issue d'une intense fusillade, deux morts étaient à déplorer, le commandant Joël LE GOFF et Emile POUYTES un viticulteur de la région.

Aujourd'hui 7 mars, en l'absence pour raison de santé du Commandant Jacques SAISON, la cérémonie était organisée par J.P. HUART des CRS, le commandant Alain CROSNIER et Jacques MARRIGUES, président départemental et administrateur national de l'AACRMI.

Celle-ci s'est déroulée sous la haute direction du contrôleur général Bernard REYMOND-GUYAMIER, Directeur Zonal-Sud des CRS , accompagné du Commandant Yves TEMPLIN de la CRS 26, du Commandant Antoine RODRIGUEZ de la Sécurité Civile de Montpellier, des membres du Bureau de l'AACRMI Aude, du porte fanion de la CRS 26 et de 10 drapeaux dont celui des anciens Combattants de la CRS 60 porté par le président délégué Michel ANTICH, de l'Ordre National du Mérite de Carcassonne par Casimir GARCIA, celui du Souvenir Français de SETE par Henri SABATIER (secrétaire de l'AACRMI Hérault-Gard), des anciens combattants de Narbonne par Willy CHASSIN du BOT de TALHOUET.

Les anciens de la CRS, avec une grande dignité et une émotion palpable ont déposé tour à tour une gerbe sur la stèle du Commandant le Goff puis sur celle d'Emile POUYTES et après l'hommage aux morts, ont repris l'Hymne National.

Tous se sont retrouvés autour d'une excellente table où un hommage a été rendu aux anciens décédés au cours de l'année, le contrôleur général redisant sa satisfaction pour cette cérémonie de haute tenue, invitant les participants à la renouveler, espérant que les actions actuelles de Maintien de l'Ordre ne conduisent pas à un tel nouveau drame.

Le commandant CROSNIER a présenté ensuite, M. Yannick SEGUIER, auteur réalisateur d'une vidéo « LE MIDI VITICOLE » (de 14/18 à la Guerre du Vin et notamment les événements de Montredon les Corbières)

Un grand merci aux militaires de la gendarmerie pour la sécurisation de la zone de Montredon.

10 MAI A BAUDRIGUES

Le temps passe mais n'efface pas la nécessité impérieuse du souvenir.

C'est dans la clairière de Baudrigues balayée par le vent que les autorités civiles et militaires ont rendu hommage aux martyrs de Baudrigues.

Un massacre qui a eu lieu le 19 août 1944. Parmi les personnes tuées par les nazis, il y avait deux grands résistants, Jean BRINGER (chef des FFI de l'Aude) et l'officier de police, Aimé RAMOND.

La mémoire de ce dernier commandant du corps urbain au commissariat de Carcassonne, a été honorée. «Il a refusé la loi de l'occupant. Il était plus particulièrement chargé de surveiller la milice. C'est un magnifique exemple de courage et de fidélité aux valeurs de la République», a souligné Xavier GAY-HEUZEY, directeur départemental de la sécurité publique de l'Aude.

Ce jour du 19 août, des prisonniers, dont Jean BRINGER et Aimé RAMOND, ont été amenés par les nazis jusqu'à la clairière de Baudrigues pour y être fusillés. Ensuite, ils auraient été transportés sur des dépôts de munitions que les nazis ont fait exploser. Neuf corps, dont 7 hommes et 2 femmes, ont été à l'époque identifiés. Rappelons que le fonctionnaire de police Aimé RAMOND avait à peine 25 ans lors de son arrestation.

Torturé par la gestapo, il n'avait pas parlé...

Notre section était représentée par Hubert CAZILHAC et par Casimir GARCIA.

CEREMONIE EN SOUVENIR DES FUSILLES DE LA CABANE DE BUZET.

Le 22 juin 1944, six patriotes buzéquais étaient fusillés par des soldats allemands. Chaque année la population se regroupe pour une cérémonie devant la cabane où ils furent massacrés.

Michel MASSET, conseiller départemental, Michel PONTOREAU, maire de Fargues-sur-Ourbise et président de l'ANACR Damazan, ainsi que Lydia CARRASSET, présidente de l'ANACR Lavardac, les élus municipaux, les familles des victimes : LAFFON, MARRIGUES et SAINTE-LAGUË, les représentants d'associations étaient présents. Etaient également présents les enfants des écoles et leurs professeurs.

Le rappel du martyrologe fut présenté par Jean-Louis MOLINIE, maire, et quatre enfants du conseil municipal des jeunes. Ils ont rappelé que les exactions avaient débuté par l'arrestation et l'envoi en déportation d'une famille et de leur employé, soupçonnée d'aider le maquis.

A cela s'ajoutent la mort d'un jeune Viannais sous les balles d'une sentinelle, l'exécution de deux réfractaires au STO dans la chapelle du château et la mort d'un ancien maire du village pendant le couvre-feu.

Après le dépôt de fleurs, par les enfants, furent déposées les gerbes du ministère de l'Intérieur, du PCF, de l'ANACR et de la municipalité.

Une deuxième cérémonie avec dépôt de gerbes a eu lieu au monument de la Résistance avant que la municipalité n'offre quelques rafraîchissements aux participants.

16 JUILLET A AULON - HAUTE- GARONNE

C'est sous un soleil radieux qu'a eu lieu la traditionnelle fête du village d'Aulon. Après la messe, de nombreuses personnes s'étaient rassemblées autour du Monument aux Morts, pour écouter le discours du maire Michel FITTE, qui évoqua les différentes guerres et notamment celle d'Algérie.

Suivi un dépôt de gerbe par un jeune aulonais et le maire. La sonnerie aux Morts retentit et après la minute de silence, la Marseillaise fut interprétée par la chorale Boussanaise.

Michel ANTICH, Président délégué AACRMI pour la Haute Garonne, prit la parole pour présenter Fernand COTTINEAU et Gérard CAME pour les décorer, tour à tour, de la Croix des Combattants AFN et de la

Médaille Commémorative barrette AFN et Maroc ainsi que la Médaille du titre de la Reconnaissance de la Nation.

Le maire Michel FITTE reprit la parole pour faire "Citoyen d'Honneur" Pierre Jean CAUQUIL, clairon officiel de la commune d'Aulon et présenter René TOLLEMER, Officier de la Légion d'Honneur. Il remercia ensuite le public et les Anciens Combattants d'Aurignac présents ainsi que les autorités civiles et militaires.

COMMÉMORATIONS PATRIOTIQUES NATIONALES

Nous avons participé à toutes les cérémonies officielles sur plusieurs villes et villages. Hormis les villes de Narbonne et de Carcassonne qui restent prioritaires, nous privilégions les cérémonies des communes subventionnant notre section à savoir Armissan, Fleury d'Aude et Salles d'Aude.

PORTE-DRAPEAUX

Un grand merci à nos Porte-drapeaux pour leur présence aux diverses manifestations et cérémonies, ils sont la vitrine et la mémoire de notre association.

Nous ne le dirons jamais assez et pourtant c'est la réalité, présents à tout moment, debout sans lassitude, présents par tous les temps que ce soit dans une grande ville ou dans le plus petit village qui soit, ils sont toujours là.

Soyez en remercié !

Ils restent, sans conteste, les acteurs essentiels et indispensables de toutes les manifestations patriotiques.

DEVOIR DE MÉMOIRE

Les Anciens Combattants sont les acteurs essentiels du Devoir de Mémoire et nous sommes tous, fondamentalement, attachés au Devoir de Mémoire et à la nécessité de perpétuer le souvenir du passé.

Commémorer, c'est aussi tirer les leçons du passé pour éviter que se répètent les horreurs perpétrées lors des dernières guerres mondiales et autres guerres ou conflits. Commémorer c'est donc également être et rester vigilant.

Néanmoins, force est de constater qu'étant donné le nombre important de cérémonies, du vieillissement et de la disparition progressive des derniers acteurs des conflits contemporains, de la population qui a du mal à adhérer aux cérémonies, on est de moins en moins à commémorer.

Tous ces éléments, qui concernent avant tout le maillage territorial des associations, conduisent à s'interroger sur le devenir, à moyen terme, du monde associatif combattant.

La démographie est en train de faire, inéluctablement, son œuvre. Les Anciens Combattants sont de moins en moins nombreux. Ceux de la Grande Guerre ont disparu, ceux de la Seconde Guerre mondiale qui avaient 20 ans en 1945 ont aujourd'hui 90 ans, ceux de Diên Biên Phu ont dépassé 80 ans et ceux des Djebels avoisinent les 75 ans.

Il faut bien reconnaître aussi que les nouvelles générations de combattants qui interviennent sur des opérations extérieures, comme le Mali, l'Afghanistan, le Tchad, l'Irak et autres terrains extérieurs, ne sont pas attirées par le milieu associatif tel qu'il existe aujourd'hui.

Alors, ne faudrait-il pas privilégier les grandes dates, le 8 Mai et le 11 Novembre et faire des ces dates des grands moments mémoriels ?

Tout en dépassionnant les débats, il y a certainement matière à réflexion et à discussion car le temps fait son œuvre doucement mais sûrement.

SOUTIEN AUX ACTEURS DE LA SECURITE

Le terrorisme se déploie sur plusieurs fronts : hors des frontières où la France le combat et au sein même du pays. La menace terroriste, toujours prégnante, reste à un niveau très élevée.

Si l'année 2016 a été très intense, l'activité des services des forces de l'ordre a encore été très soutenue en 2017; plan Vigipirate, suivi des individus radicalisés, forte pression migratoire, délinquance de droit commun, scrutins électoraux et cette liste n'est, bien sûr, pas exhaustive.

Dans le contexte actuel, les services de renseignements sont aussi fortement sollicités et il convient saluer l'ensemble des fonctionnaires qui œuvrent dans la plus grande discrétion à la recherche et la délivrance d'informations, les plus fiables et les plus pertinentes possibles.

L'ampleur de cette mobilisation quotidienne n'est pas sans conséquences pour la vie de chacun de ces fonctionnaires et nous tenons ici à réaffirmer, haut et fort, le professionnalisme admirable dont ils font preuve et renouvelons à tous nos collègues, gendarmes, policiers nationaux et municipaux, et bien sûr militaires, notre soutien sans faille.

Nous tenons à féliciter également tous les sapeurs pompiers, professionnels ou volontaires, nos amis de la Sécurité Civile, de la Douane et plus généralement tous les acteurs professionnels et bénévoles dont la mission est de protéger et qui ont encore été très sollicités cette année.

EFFECTIF DE NOTRE SECTION

Entre les décès, les démissions et les adhérents radiés pour défaut de paiement de leurs cotisations, nous avons perdus 45 personnes, ce qui représente 28 % de notre effectif qui se situe maintenant à 115 adhérents.

Je vous rappelle qu'il n'est pas obligatoire d'être Ancien Combattant, ni même d'avoir servi sous les drapeaux. La singularité de nos statuts permet l'adhésion de personnes issues de l'Administration Centrale, Préfectorale, Départementale, Régionale, Collectivités Locales, Sécurité Civile, Pompiers, Police Nationale, Police Municipale, Gendarmerie Nationale, Militaires.

Finalement, elle s'adresse à tous les adeptes du « Devoir de Mémoire ».

Des bulletins d'adhésion sont à votre disposition sur le blog <http://aacrmi11.canalblog.com/> dans la catégorie « bulletin d'adhésion ». Pour les « non-internet » ou en cas de besoin, vous pouvez me contacter soit par messagerie aacrmi-aude@sfr.fr soit par fil au 06.03.46.28.79.

Pour vous aider à présenter l'association, nous mettons à votre disposition un document créé par notre ami Stéphane VAILLANT, Président départemental de l'AACRMI Ille-et-Vilaine, document qui a la particularité d'être très bien réalisé.

BLOG

Petit point annuel sur le blog que j'ai délaissé, plusieurs mois, suite à mes problèmes de santé. J'ai eu l'agréable surprise de constater que celui-ci avait près de 34 000 visiteurs, avec environ 800 connexions mensuelles, ce qui est considérable car il n'était plus "alimenté".

Nous sommes au 30 septembre 2017 à plus de 37 000 visiteurs avec une connexion mensuelle d'environ 1250 personnes.

Je vous invite également à le recommander à vos relations et même à vous abonner.

Je vous rappelle l'adresse du blog :

<http://aacrmi11.canalblog.com/> et l'adresse mail : aacrmi-aude@sfr.fr

Afin de susciter l'intérêt de notre mouvement auprès des plus jeunes, Christophe BONNET-GIRAUD va créer un compte facebook qui sera alimenté et géré, essentiellement, à partir du blog.

DISTINCTIONS

Des demandes de décorations sont en cours, nous sommes toujours en attente des réponses des divers Ministères. Des relances sont effectuées régulièrement.

Félicitations à Jacques MARRIGUES qui a été fait Chevalier dans l'Ordre National du Mérite et à notre ami Henri SABATIER qui a reçu les palmes d'or du bénévolat, la médaille de vermeil du Cercle National des Bénévoles ainsi que la médaille d'honneur de la reconnaissance nationale de l'ANMONM.

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DE MEMBRES DU BUREAU

Le Président Jacques MARRIGUES a fait part de son souhait, lors de l'assemblée générale de l'année dernière, de quitter la présidence de l'association tout en restant membre.

Notre trésorier, Joël PERALTA, est lui, démissionnaire.

Il conviendra donc de pourvoir au remplacement de ces deux responsables du bureau.

Jacques MARRIGUES interviendra ultérieurement sur ce sujet.

NOUVEAU SIEGE SOCIAL

Nous vous rappelons que le siège social de l'AACRMI a changé et qu'il se trouve maintenant :

32 rue Blanche
Espace Intériale
75009 Paris

CONCLUSION

Dans ce rapport moral, je vous ai rendu compte de l'essentiel des actions que nous avons conduites durant l'exercice écoulé.

Nous réitérons tous nos remerciements au Capitaine MASSON pour nous avoir permis de réaliser notre assemblée générale sur le site de l'Armée de l'Air ainsi qu'au Sergent Chef BOUYER responsable du cercle mess.

Un grand merci également à nos partenaires pour l'aide matérielle et les subventions accordées notamment la mairie d'Armissan ainsi que la mairie de Fleury d'Aude et la mairie de Salles d'Aude.

Nous tenons aussi à remercier chaleureusement Gérard KERFYSER qui a délaissé ses fonctions de maire et

avec qui nous avons eu d'excellentes relations durant toutes ces années. Nous ne doutons pas que celles-ci perdureront avec José FRERE, nouveau maire d'Armissan qui est également Officier Général en Seconde Section de l'Armée de Terre.

Vous trouverez en annexe un joli texte écrit par le Général Pierre de Villiers : " Le Drapeau " ainsi que le Projet de Loi de Finances 2018 " Anciens Combattants, Mémoire et liens avec la Nation ". Personnellement j'en ai terminé pour cette partie.

Je reste à votre écoute et à votre disposition pour tout complément d'information.

Le président reprend la parole et demande aux présents s'ils ont des remarques ou des questions à formuler. N'ayant pas de remarque, il redonne la parole à Francis CARETTE pour présenter le rapport financier.

RAPPORT FINANCIER

Les comptes du Crédit Mutuel laissent apparaître un solde créditeur au 30 septembre 2017 de 1 812.46 € sur le compte courant et 2 390.39 € sur le livret, soit un avoir total de 4 202.85 €.

Ils laissent également apparaître des dépenses totales de 5425 € pour des recettes totales de 3753 €, soit un déficit de 1672 €.

Conformément aux statuts de l'association les comptes ont été vérifiés et approuvés par nos deux vérificateurs aux comptes Messieurs Gérard AUGUSTIN et Christophe BONNET-GIRAUD.

Le président reprend la parole pour le vote du rapport moral et d'activités et le vote du rapport financier. Les deux rapports ont été approuvés à l'unanimité.

Douze adhérents ne sont pas à jour de leur cotisation 2017, une relance sera faite prochainement. Les cotisations 2018 restent identiques à celles de 2017.

MODIFICATION DU BUREAU

Le Président Jacques MARRIGUES confirme son intention de laisser sa place, pour raison de santé, et présente Antoine RODRIGUEZ, adhérent de l'association, ancien combattant des OPEX (ALAT) , Commandant de police et Chef de la base hélicoptère de Sécurité Civile de Montpellier qui a accepté de présenter sa candidature au poste de Président.

Il demande si d'autres personnes présentes veulent faire acte de candidature.

Personne ne voulant se présenter, il procède alors au vote.

Monsieur Antoine RODRIGUEZ est élu Président de l'AACRMI-Aude à l'unanimité et Jacques MARRIGUES devient, quant à lui, Président d'Honneur.

Tous deux ont été chaleureusement et longuement applaudis.

Dans son intervention, Jean-Paul BACHET fit l'éloge de Jacques MARRIGUES et rappela qu'il avait débuté avec un effectif de trois personnes et que sous son impulsion la section avait compté plus de cent cinquante adhérents.

ELECTION DU TRESORIER

Faute de candidats, Francis CARETTE assurera la trésorerie.

REMISE DES DIPLOMES

Jean-Michel DZOUZ a reçu la médaille des Porte-drapeaux par Monsieur Jean-Emmanuel PROST Directeur de l'ONAC de l'Aude.

Monsieur Christophe GALTIER, Commandant la Compagnie de Gendarmerie Nationale de Narbonne a reçu la Médaille de l'ACRMI par Jacques MARRIGUES.

Francis CARETTE a été fait Chevalier de l'Ordre de la Croix Belge (association philanthropique placée sous le haut patronage de S.M. le Roi et sous la Présidence d'Honneur du Bourgmestre de Bruxelles) les insigne et diplôme ont été remises par Henri SABATIER Officier du même Ordre.

Jacques MARRIGUES a reçu la photo encadrée de sa remise le l'Ordre National du Mérite et un stylo "collector" des C.R.S. par Jean-Paul BACHET.

La parole fut ensuite donnée aux différents personnalités présentes.

Après les interventions l'assemblée fut levée par le président qui invita les personnes à venir prendre l'apéritif.

Un repas convivial et amical clôtura cette Assemblée Générale 2017.

LE DRAPEAU

Aujourd'hui, j'ai décidé de vous écrire quelques mots sur nos couleurs ; celles qui se lèvent avec le jour et se baissent avec le soir qui tombe.

Elles rythment le quotidien de nos vies de soldat, là ou nous sommes. Dans la simplicité et toujours dans un climat de profond respect.

Jamais, j'en suis certain, ne vous est venu à l'esprit de considérer que ces marques de respect, apprises au lendemain de votre engagement, étaient exagérées, futiles ou dérisoires.

A l'inverse, quand, d'aventure, certains viennent manifester de l'hostilité ou du mépris pour notre drapeau, cela vous fait mal.

C'est comme Français et comme soldats que nous percevons la richesse de ce qui est contenu dans les plus de notre drapeau : une somme de gloires, d'efforts, de douleurs, et de valeurs, qui ont fait ce que nous sommes et ce qui nous rassemble, aujourd'hui.

Notre drapeau est à la fois signe, symbole et emblème.

Le drapeau est, d'abord, un signe de ralliement. C'est toujours vers lui que tous les regards convergent ; jadis, dans la furieuse mêlée des combats et aujourd'hui, alors qu'on le hisse au sommet du mât. On dit, de nous, militaires, que nous "servons sous les drapeaux".

L'image est belle et juste ! Car se sont bien nos trois couleurs qui nous embrassent et nous rassemblent. Elles nous relient avec ceux d'entre vous qui, en opérations, l'arborent sur leur tenue. Elles sont le signe visible de notre engagement.

Le drapeau est, ensuite, ce symbole de nos valeurs. Deux mots les résument : "Honneur et Patrie". Ils sont inscrits en lettre d'or dans les plis de chacun de nos emblèmes. La Patrie, c'est le "pourquoi" de notre engagement ; l'honneur, c'est le "comment".

Marchant avec l'honneur, il y a le sens du service, le caractère, le courage, l'abnégation. C'est parce que toutes ces vertus sont rassemblées dans ses plis que le drapeau vient naturellement recouvrir

la dépouille de ceux qui ont tout donné pour que vive la France.

Le drapeau est, surtout, l'emblème de notre pays. De la nation toute entière ; de la France dans son ensemble. Il n'est la propriété de personne. Nous l'avons tous en partage.

Françaises et Français ; civils et militaires ; générations passées, présentes et futures. En lui sont réunies la tradition, fruit de nos expériences passées, et la modernité de nos armées qui regardent résolument vers l'avant.

Notre drapeau est tissé du fil des épreuves et des ambitions de notre pays. Quand le pays souffre, il est en berne ; quand le pays exulte, il pavaise rues et monuments. C'est ce qu'il représente que nous saluons, c'est devant ce qu'il signifie que nous nous inclinons.

Honneur, donc, à nos trois couleurs, où que vous soyez, où que vous serviez.

Fraternellement,

Général d'armée Pierre DE VILLIERS
Ecole militaire, le 25 novembre 2016

BUREAU AU 21 OCTOBRE 2017

Présidents et Comité d'Honneur	Jacques MARRIGUES - Maurice TERRASSE
Président Actif	Antoine RODRIGUEZ
Vice-présidents	Francis CARETTE - Hubert CAZILHAC
Administration Générale (Secrétariat et Trésorerie)	Francis CARETTE
Conseillers Délégués aux Veuves	Germinal BEUDOT - Simonne CESSAC
Présidents Délégués	Michel ANTICH (31) - Daniel LAFFON (38) - Simonne CESSAC (47)
Porte-drapeaux	Geneviève BESSON - Michel PAULIN - Willy CHASSIN DU BOT Romain SANCHEZ - Claude JEANJEAN - Claire COFFINET (Paris)
Présidents Départementaux des Porte-drapeaux et O.N.M.	Casimir GARCIA - Jean-Michel DZOUZ
Président Délégué aux Porte-drapeaux :	Casimir GARCIA
Commission de Contrôle :	Gérard AUGUSTIN - Christophe BONNET-GIRAUD

Délégués Départementaux « Au Devoir de Mémoire et à la Citoyenneté »

Jacques MARRIGUES « Passeurs de Mémoire » dans les écoles et groupes scolaires, en compagnie des délégués : Hubert CAZILHAC - Simonne CESSAC - Daniel LAFFON - André MARON - Francis CARETTE - Lydia CARRASSET - Monique AYORA -